

# Compte rendu CA du mardi 13 septembre 2011

Séance Au siège du Conseil de l'Ordre  
74, Avenue du General de Gaulle

Avec nos remerciements à Christine Degrave qui nous a permis d avoir accès aux locaux

Présents:22

Bureau au complet

- 1-Président B.Richard Téloche
- 2-Vice Président W.Joubert Le Mans
- 3-Secrétaire. Cécile Angoulvant Brulon
- 4-Secret Adjoint G Brunot Le Mans
- 5-Trésorier J.Rudelle Montfort le Génois
- 6-Trésorier- Adjoint E Charrie Sille le Guillaume
- 7-G.Chemin Conlie
- 8-M-C Jahan Savigné
- 9-J.P Rossard Beaumont
- 10-G.Portier Solesmes
- 11-C.Degrave Le Mans
- 12-P.Maudhuit Le Mans
- 13-P.Moreau Le Mans
- 14-M.Ghazi Château du Loir
- 15-D.Meunier La Bazoge
- 16-R.Attal Tennie
- 17-J.F Maisonneuve Loué
- 18-P.Carriou Gesnes le Gandelin
- 19-G.Texier Legendre Luche Pringé
- 20-P.Crette Oiseau le Petit
- 21-P Baratte Le Grand Lucé
- 22-M Dalibard Joué- l'Abbé

Excusés :

- JM Geniole Mamers
- M.Viel Vivoin
- C.Grosse Beaufay
- D.Palayret St Calais

## ORDRE DU JOUR

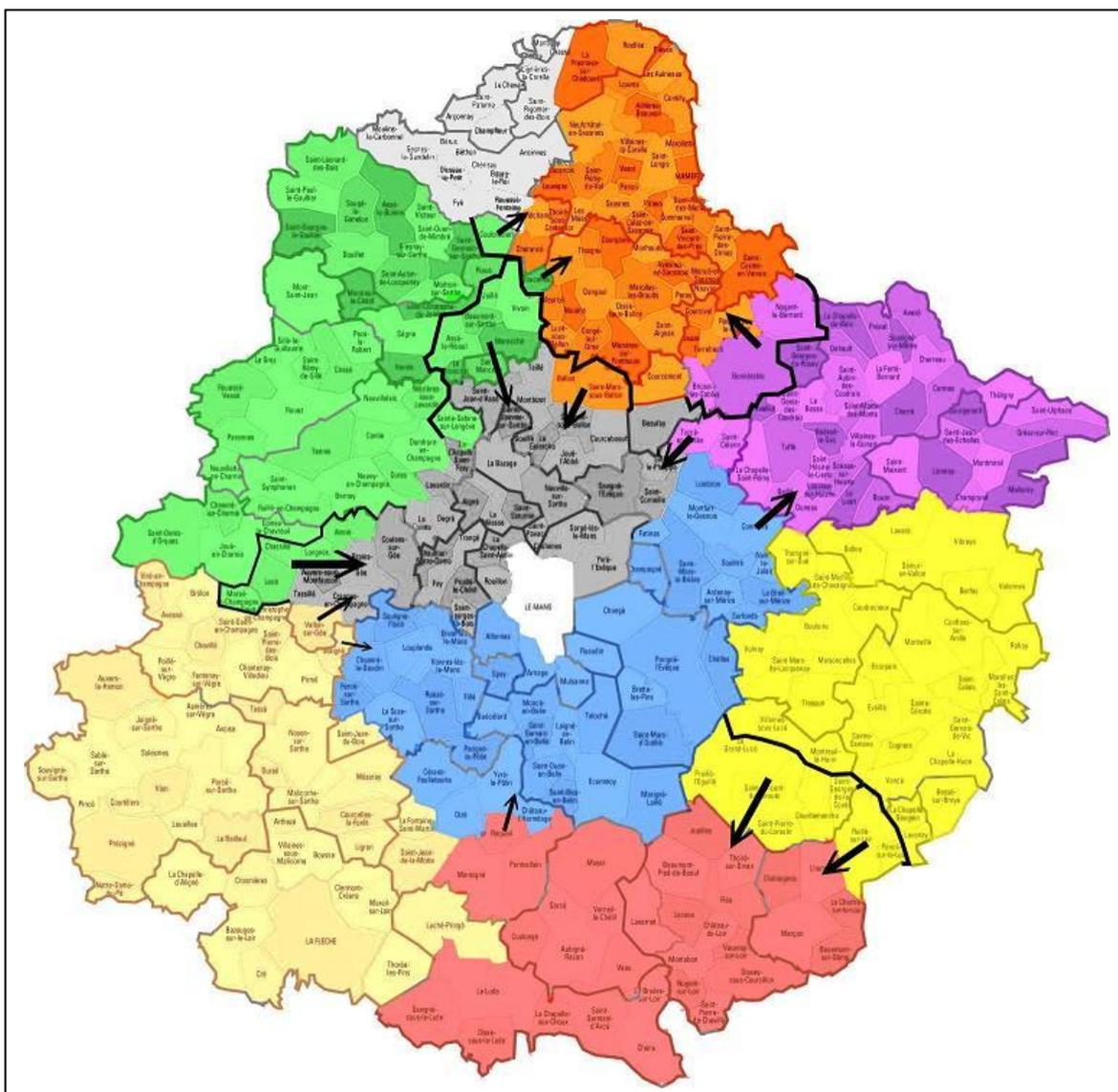
- A- Ajustement de la sectorisation
- B-Organisation de la PDS
- C-Expérimentation : Dedans ou Dehors
- D-Dossier du Dr Perol
- E- Financement
- F –Votes de Confiance

## A- Ajustement de la sectorisation :

Ajustement de la cartographie de différents secteurs tenant compte des remarques judicieuses récoltées au cours de la tournée des secteurs..

Le Président, carte des secteurs a l'appui, propose des ajustements qui visent a modifier certains contours tout en maintenant la défiscalisation de tous les secteurs...notamment certaines communes de LOUE/ BRULON /REQUEIL/LUCHE PRINGE./CHATEAU DU LOIR /LE GRAND LUCE /ST CALAIS /CONNERE/ LA FERTE/ BONNETABLE/ MAMERS /BALLON/BEAUMONT SUR SARTHE/VIVOIN

La carte est ainsi réajustée en séance de la façon suivante :



## **B- Organisation de la PDS et Maisons Médicales**

1) Le bureau propose de tendre à terme vers une **MUTUALISATION** du pool de garde avec une offre en quelque sorte **A LA CARTE** : chaque médecin pourrait ainsi faire le choix

>> **Du SITE**

>> **De son ACTIVITE: Faible/Moyenne/ou Forte**

2) **INTEGRATION des remplaçants**

3) **NEGOCIATION** pour faire admettre les SALARIES

4) **Le CA a autorité pour « requalifier » éventuellement les jours fériés**

5) **OBJECTIF : ZERO VISITE :**

le Dr ROSSARD revient à la charge :

Cas de décès

Interventions en maison de Retraite

a) Chaque effecteur pourra garder sa marge de manœuvre et son autonomie de Jugement..pour un déplacement

b) L'ADOPS doit pourvoir plutôt aux moyens: transport du patient ou transport du Médecin : Transport du médecin par chauffeur en toute sécurité... **DANS CETTE OPTIQUE UN PROTOCOLE D'INTERVENTION UNIFIE** pourrait être conçu Comme applicable à tous les secteurs

6) **Le TABLEAU de GARDE :**

Pour éviter les pugilats... Par tirage au sort aléatoire en commençant par le N°1 de chaque

Liste:>> Liste Jours fériés

>> Liste de Dimanche

>> Liste de semaine

7) **REGULATION**

De la régulation dépendra la viabilité de L'ADOPS 72

Le président rappelle les enjeux et les laborieuses négociations: tout reste ouvert

L'ADOPS s'arc-boute à maintenir L'ATTRACTION FINANCIERE de 5C/H avec un

- **TABLEAU des REGULATEURS A LA CARTE** Activité au choix la aussi

>>Faible >>Moyenne >>Forte

- **REGULATION DEPORTEE** en complément possible (Enveloppe différente en+)

- **REMPLOCANTS** admis et privilégies

- **SALARIES INCLUS**

- **SOUPLESSE** des modalités Définir les horaires:11h/23h ou 12H 24H

- **FORMATION DES REGULATEURS** : Patronage par les titulaires en poste dont la validation est acquise.

- **FORMATION CONTINUE** mode 49 PLAGES HORAIRES de 4 Heures

- **INCITATIONS**: formation dès Janvier 2012 indemnisée à 24C

- **REMUNERATION** : 5C/H

- **Appel d 'OFFRE** : C.Degrave propose de mettre le CO au créneau

- **REGULATEUR**: pourrait être dispensés d'Effectation les jours fériés

## **C- EXPERIMENTATION**

Débat et information : « être ou ne pas être dans. »...l expérimentation ?  
Le président et le vice président reprennent l'historique ...  
et le cheminement de l 'ADOPS 72

Qui pour "rester dans l'enveloppe " cumule les contraintes budgétaires et d activité .  
On aboutit à la conclusion qu'il est plus intéressant d'en sortir  
sinon il faudra rester sans cesse "tributaire du volume d'actes"  
au risque d'amputer les forfaits...

### **SUR CETTE QUESTION ON PASSE AU VOTE DIRECTEMENT:**

21 Présents car le Dr Baratte a quitte le CA...

QUESTIONS POSEES : vote à main levée

**POUR RESTER dans l'expérimentation: 0**

**POUR SORTIR de l'expérimentation : 18**

**ABSTENTIONS :3**

**LA MOTION EST VOTEE : L'ADOPS SORTIRA DE L EXPERIMENTATION**

## **D- DOSSIER du Dr PEROL:**

Le Dr PEROL actuellement salarié du Centre de Rougemont effectue des régulations que la CPAM ne peut "payer" car il n'est plus libéral.! L'ARS s'est tournée vers l'ADOPS pour lui exporter le...problème et trouver une solution..Le problème a été soumis à l'expert comptable qui conclue à une "incompatibilité juridique"

L'assemblée du CA prend connaissance de l'analyse de son expert comptable: prenant acte de cette incompatibilité juridique, refuse à l'unanimité donc la proposition de convention proposée par l'ARS .Après discussion, charge le président d'orienter le Dr Perol vers son employeur pour trouver une solution..

## **E-BUDGET/FINANCEMENT**

Le docteur J.RUDELLE Trésorier expose globalement

Les montants prévisionnels du budget de l'ADOPS qui « rentrent dans l'enveloppe »

Fait état du provisionnement sur un compte d'un budget séparé de fonctionnement pour

2011 .Des propositions chiffrées d'attribution et de rétribution par poste ont été adressées au comptable, pour étude et avis : en l'absence de retour il n'y a donc pas ce jour de délibéré du CA à ce sujet. On notera donc qu'à ce jour aucune dépense n'a encore été provisionnée pour le travail accompli par le bureau. Une indemnité de présence sera évidemment attribuée au CA

## **F –Votes de CONFIANCE**

Pour clore la réunion du CA de l'ADOPS 72 le Président soumet à l'assemblée  
Deux votes de confiance pour VALIDER LE PROJET ACTUALISE  
Et conforter le Bureau à continuer son action dans la poursuite de ce projet

« Êtes-vous POUR la poursuite du PROJET ADOPS 72 avec cet ajustement  
De la SECTORISATION ACTUALISEE telle quelle a été présentée » ?

21 VOTANTS

Résultats : **POUR** : 18  
**CONTRE** : 2  
**ABSTENTION** : 1

« Êtes-vous POUR la poursuite du PROJET ADOPS 72 dans les MODALITES  
D ORGANISATION qui vous ont été présentées » ?

21 VOTANTS

Résultats **POUR** : 17  
**CONTRE** : 3  
**ABSTENTION** : 1

Fin de l'assemblée 23H45

Dr Cécile Angoulvant Secrétaire  
Dr Gilles Brunot Secrétaire adjoint